



BULLETIN D'ADHESION ou RENOUELEMENT D'ADHESION – ANNEE 2011/2012

Je soussigné, et **après avoir pris connaissance intégrale des statuts et du règlement intérieur**, déclare désirer adhérer à l'association RADIO-CLUB DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES F6KRK.

NOM : Prénom :

Adresse : N° rue :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : portable : professionnel :

Adresse courriel :@.....

J'accepte de recevoir des informations du radio-club sur cette adresse courriel (*): OUI / NON

(*): La liste des adhérents acceptant les mailings de F6KRK pourra être diffusée aux membres du CA qui organiseront des activités spéciales dont vous pourriez être intéressé.

Profession :

Né-le : à : Nationalité :

Indicatif station radioamateur : Indicatif radio-écouteur :

Je suis membre du REF-UNION : OUI / NON Le cas échéant, n° adhérent REF-UNION :

Si oui, je désire que mes cartes QSL me soient acheminées au radio-club : OUI / NON

Je désire suivre les cours de préparation au Certificat d'Opérateur Radioamateur : OUI / NON

Je m'inscris pour les activités « Radio » de F6KRK : OUI / NON et « KRKlan » : OUI / NON

J'adhère en tant que membre :

- Bienfaiteur : cotisation = 45 €
- Actif : cotisation = 25 €
- Sympathisant : cotisation = 15 €
- Chômeur, - 16ans cotisation gratuite (chômeur sur étude de dossier, par le président ou le trésorier)

Cotisation valable jusqu'au 1^{er} septembre 2012, d'un montant de€, que je règle auprès du Trésorier,

- en espèces
- par chèque N°Banque libellé à l'ordre de: RADIO-CLUB DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

A Montigny le Bretonneux, le / ... /2011 Signature :

« RADIO-CLUB DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES » est une association à but non lucratif constituée selon la Loi de 1901, déclarée le 11 février 1974 sous le n° 1874 à la sous-préfecture de Rambouillet, le 29 juin 1990 sous le n° 9610 à la préfecture de Versailles.

En application de la Loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, fichiers et libertés, les informations que nous vous demandons de porter sur ce bulletin d'adhésion / renouvellement d'adhésion sont nécessaires pour apprécier votre demande et sont destinées aux membres du Conseil d'Administration du radio-club. En cas d'erreur ou d'omission, vous pouvez si vous le souhaitez faire rectifier ces informations, auprès du Secrétariat associatif du radio-club.

**F6KRK, RADIO-CLUB DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES – Espace des Radios et Communications Léon Deloy
1 Bis, avenue des Frênes, F-78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX – tél : 09 50 12 78 00 (aux heures d'ouverture).
Association LOI de 1901 – Préfecture de Versailles n° 09610**